BAILLY infos

N°244
JANVIER / FÉVRIER / MARS
2022

DOSSIER

Bailly en développement

page 11

INTERCOMMUNALITÉ

Restauration scolaire : Les avantages d'une mutualisation intercommunale.

page 27

Bailly

Cardinal Immobilier

Depuis 1981 !

ESTIMATION | VENTE | PROGRAMMES NEUFS | LOCATION | GESTION

C'est en 1981 que la Famille Dauptain, toujours seule actionnaire aujourd'hui, a fondé l'Agence du Cardinal. Devenu le 1er acteur de la transaction immobilière sur Noisy-le-Roi et Bailly, notre compétence est reconnue par l'ensemble des référents notariaux, juridiques et administratifs.

Solidement implanté sur notre secteur, nous déployons un ensemble d'actions innovantes et dans l'air du temps afin de s'approcher au plus près des attentes de nos clients : visites virtuelles, signature électronique, home staging virtuel avec devis des rénovations, supports web, extranet client, vitrine média, campagne publicitaire JCDECAUX...

Nous confortons notre position de leader du marché sur les transactions cette année grâce à notre équipe commerciale renforcée par des experts métiers : Transaction, Location et gestion locative, Financement, Juridique.

Nous serons ravis de vous accompagner sur votre futur projet de mise en vente ou d'acquisition d'un bien et sommes à votre disposition pour réaliser vos estimations immobilières.

Benoit Dauptain

Suivez-nous sur Instagram !

01 34 62 11 72

9, rue André le Bourblanc - 78590 Noisy-le-Roi

www.agenceducardinal.fr
contact@agenceducardinal.fr

SUPER U Noisy le Roi

Commerçants **autrement**

CENTRE COMMERCIAL DE L'ORÉE DE MARLY

Des spécialistes à votre service !

coursesu.com

Vos courses encore plus faciles !

1 Connectez-vous sur coursesu.com et choisissez votre magasin Super U Noisy le Roi

2 Retrouver tous vos rayons, faites vos courses en quelques clics : facile et rapide

3 Récupérez vos achats à l'accueil de votre magasin ou faites vous livrer à domicile.

RETRAIT EN MAGASIN | LIVRAISON À DOMICILE

ÉGALEMENT SUR VOTRE MOBILE !

Application disponible sur Appstore et Google Play.

Flashez ici :

Tél. : 01 34 62 96 56

Notre équipe vous accueille du lundi au samedi de 8h00 à 19h45 et le dimanche de 8h30 à 12h45

P GRATUIT 2H30 Zone bleue

ÉDITORIAL

Chères Baillacoises, Chers Baillacois

SOLIDARITÉ ET MOBILISATION À L'ÉGARD DU PEUPLE UKRAINIEN

En dépit des initiatives diplomatiques, la Russie s'en est prise à l'Ukraine dont le crime a été de lorgner trop ouvertement vers l'Occident et ses principes démocratiques. Cette situation tragique génère dès à présent une forte immigration vers la Pologne et la Hongrie et vers d'autres Etats comme l'Allemagne et la France. Ainsi de nombreuses familles ukrainiennes sont poussées sur les routes de l'exil par l'envahisseur. Notre pays apporte son soutien entier au Peuple Ukrainien victime de la déclaration de guerre de la Russie à son encontre. Dans ce même élan de solidarité qui anime beaucoup d'entre vous, la Préfecture des Yvelines souhaite recenser les offres d'hébergement émanant des collectivités, des particuliers et des associations. **Bailly fidèle à ses valeurs participera au dispositif d'accueil des ressortissants Ukrainiens** en mettant dès à présent à disposition des logements Passerelle à ce jour vacants. La Mairie sera également **le point de collecte** où les Baillacois pourront déposer les produits de première nécessité au profit des familles ukrainiennes.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE OU RELANCE DE L'INVESTISSEMENT COMMUNAL

Si nous gérons en 1er lieu le quotidien, nous devons disposer d'une vision stratégique afin de préparer au mieux la ville de demain et ainsi l'avenir de notre territoire. Le Plan pluriannuel d'Investissement ou PPI en constitue le principal outil pour un montant total de **7,4 millions d'€ pour la période 2021-2026**.
Compte tenu de l'accroissement futur de la population, suite aux projets d'urbanisme envisagés notamment sur la partie sud de la Commune, **il nous faut améliorer les infrastructures**, entretenir la voirie et assurer le développement de modes actifs comme la marche ou le vélo. Le PPI comprend également les équipements indispensables du quartier de la Halte du tram-train, la rénovation de nos bâtiments publics tout comme celle de la place du Marché avec la construction prochaine de la Halle mais aussi la valorisation de la plaine de Versailles avec l'aménagement du hameau des Moulineaux ou encore la vidéo protection. La modernisation informatique jusqu'alors reportée ou encore le retard pris au cours des années précédentes en matière de voiries et d'assainissement **nous conduisent à relancer de façon significative l'investissement communal**. Si la municipalité se doit de répondre aux besoins réels de la population, il est à considérer **le temps long et incompressible associé à la mise en œuvre de chacun des projets** qui nécessite autorisations, études et recherche de financement. Ce dernier n'entache pas notre volonté de faire aboutir nos chantiers clés dans le temps de la mandature.
Une autre contrainte à laquelle nos communes sont confrontées est la **réduction constante de nos moyens financiers**. La baisse de la dotation globale de fonctionnement et le mécanisme de compensation au profit d'autres communes, font de Bailly une commune contributrice au budget de l'Etat à part entière pour plus de 250 000 € aujourd'hui, d'où la nécessité de faire appel aux aides de la Région et du Département, ce qui implique une course permanente à l'octroi des subventions. **Le retour de l'inflation - soit plus de 2,8% sur 2022** ou encore de l'ordre de 10 % d'ici 2026 - tout comme de nouvelles charges au titre de la précarisation et l'isolement, de l'offre médicale ou encore de nouvelles attentes en matière d'environnement nous imposeront à court terme **une réflexion sur le maintien impératif d'une épargne communale suffisante** susceptible de financer au mieux nos investissements.

PRIORITÉ ET CONCERTATION POUR UNE OFFRE MÉDICALE DE QUALITÉ À BAILLY

Un certain nombre de Baillacois m'ont fait part de leur vive inquiétude pour obtenir un rendez-vous chez nos médecins ou encore pour retrouver un médecin référent suite au départ en retraite de deux praticiens sur Noisy.
L'offre médicale n'est pas uniquement liée à des locaux d'accueil insuffisants mais à une pénurie de médecins sur l'ensemble du territoire national.
Dans ce contexte, **un groupe de travail composé d'élus issus du secteur médical** a été constitué pour établir un diagnostic et proposer un plan d'action sur l'offre de soins nécessaire **que ce soit sur le cabinet médical actuel ou dans un projet urbain à venir**. À ce jour, notre PPI prend déjà en compte une partie des charges correspondantes à ces travaux. (voir ci-après l'article d'Éric Verspieren).

Au sujet de la vente du logement situé au-dessus du Cabinet médical, qui avait été envisagée suite à la demande du locataire actuel, **cette cession est suspendue tel que je l'ai énoncé lors du Conseil municipal du 9 décembre dernier.**
La situation actuelle est la suivante : le bail signé sous la mandature précédente en mai 2019 ne nous permet pas d'affecter ce local à une autre activité avant son terme, courant 2025. En effet, ce contrat ne peut être dénoncé qu' à la seule initiative du locataire.
En outre, sachant que les locaux actuels - le cabinet médical et l'appartement du 1er étage - ne sont plus affectés au service public postal depuis 2016, **le conseil municipal du 23 septembre dernier a enfin régularisé cette situation** en transférant l'ensemble du bâtiment sur le domaine privé de sorte que nous soyons parfaitement conformes à la législation en vigueur. **Nous vous tiendrons informés de l'avancement de notre étude réalisée avec le concours de nos médecins.**

Je tiens enfin à adresser mes remerciements chaleureux à toutes nos associations humanitaires, culturelles et sportives qui ont repris leurs activités. Ainsi nous avons pu assister malgré ce contexte à de beaux concerts, spectacles et expositions tout au long de ce 1er trimestre, merci également au service culture de la ville, à Bailly Art et Culture (BAC) sans oublier Versailles Grand Parc. De nouvelles festivités nous attendent, parmi lesquelles Les talents de Bailly, notre brocante, la fête de nos écoles, les rencontres du café Bah Y'a Quoi, la fête communale … Des moments d'autant plus précieux que nous en avons été privés depuis de si longs mois.
Arrive également à grands pas l'élection présidentielle, **rendez-vous démocratique de première importance** qui offrira à tous et à chacun, l'occasion d'accomplir son devoir citoyen et de se mobiliser pour assurer la tenue du scrutin dans les meilleures conditions.
Un premier semestre 2022 assurément riche à vivre ensemble.

Bien à vous tous,

Jacques Alexis
Maire de Bailly
Vice-Président Culture
de Versailles Grand Parc

Sommaire

N°241 JANVIER / FÉVRIER / MARS 2022

LA VILLE EN ACTION 5
▸ Voter un devoir citoyen
VIE ASSOCIATIVE 6
JEUNESSE 7
DOSSIER 10
▸ Bailly en développement
EMPLOI 19
RENCONTRE 20
▸ Bruno Bentz
SPORT 22
▸ Les trails de la Plaine
VIE CULTURELLE 24
▸ Les talents de Bailly
INTERCOMMUNALITÉ 27
▸ Restauration collective
INSTANTANÉS 28
TRIBUNE LIBRE
PRATIQUE 30

Bailly

BAILLY INFORMATIONS
Bimestriel d'informations municipales
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jacques Alexis
RÉDACTEUR EN CHEF
Hervé Dewynter
ASSISTANTES DE RÉDACTION
Isabelle Lambert, Sabrina Lipnicki
SOCIÉTÉ ÉDITRICE
Mairie de Bailly, 78870 BAILLY
N° COMMISSION PARITAIRE
42/97
RÉGIE PUBLICITAIRE
LVC Communication
F. Farago - 06 11 59 05 32
CONCEPTION, RÉALISATION
BUiLDOZER 01 49 82 78 51
IMPRESSION
Addigraphic 02 54 55 80 77
Dépôt légal à parution
CRÉDITS PHOTOS
Droits réservés.
La rédaction n'est pas responsable
des textes et illustrations qui lui sont envoyés.

PEFC 10-31-1296 IMPRIM'VERT®

Tirage : 1900 exemplaires

Avril / Mai / Juin
À BAILLY

VENDREDI 1ER AVRIL
« En pleine mer »
par l'association Le saut du tremplin
20h30, théâtre de Bailly

DIMANCHE 3 AVRIL
Ciné conférence Altaïr
Le tour du monde en 80 jours sans un sou
17h, théâtre de Bailly

DIMANCHE 9 AVRIL
« Luigi » par les Amis de la Gendarmerie
20h30, théâtre de Bailly

DU 9 AU 17 AVRIL
Les Talents de Bailly
Salle Georges Lemaire
Tous les jours, 15h à 18h

DIMANCHE 8 MAI
77e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

DIMANCHE 15 MAI
Trails de la Plaine

DIMANCHE 15 MAI
Baptême en voitures d'exception

DIMANCHE 22 MAI
Brocante Bailly-Noisy
Place du marché

DU 26 AU 31 MAI
Fête foraine
Place du marché

SAMEDI 11 JUIN
« La visite » par la Cie du Point du Jour
20h30, théâtre de Bailly

DIMANCHE 12 JUIN
Fête brésilienne organisée par l'ASL
Au profit de l'IEM
Dans le parc de l'établissement

SAMEDI 25 JUIN
Fête communale
Ambiance guinguette au parc de la mairie

DU 1ER AU 3 JUILLET
Festival Festhéa à Bailly et Noisy

PRÈS DE CHEZ NOUS

Diner Caritatif au profit du Liban

Mercredi 11 Mai, à 20h
Salle des Anciennes Écuries

Organisé conjointement par Bailly et Noisy-le-Roi, ce buffet-spectacle vise à récolter des fonds pour aider la ville d'Antoura.

Tarif : 48 euros
Inscription avant le 3 mai :
01 30 80 55 79
ou *culture@noisyleroi.fr*

Baptêmes en voitures d'exception

DIMANCHE 15 MAI, 9H-18H
PLACE GODELLA

Venez rouler dans l'une des voitures de collection, lors de l'opération « Baptêmes en Voitures d'Exception » organisée par le club Rotary de St-Nom la Bretèche au profit des enfants de l'Institut d'Education motrice de Bailly. Le prix payé par les passagers pour leurs « baptêmes » permettra à l'IEM de renouveler et d'améliorer les équipements dont il a besoin pour la scolarisation des enfants qu'il accueille et pour les accompagner dans une vie de handicap.

Tours de 15 min
Restauration rapide sur place

VOTER
UN DEVOIR CITOYEN

Les élections présidentielles, les 10 et 24 avril, et les élections législatives, des 12 et 19 juin, sont deux rendez-vous importants de notre vie démocratique.

Qui peut voter ?
Toute personne âgée d'au moins 18 ans au plus tard la veille du premier tour de scrutin, de nationalité française, qui jouit de ses droits civils et politiques et inscrite sur les listes électorales de son domicile.

Date limite d'inscription sur les listes électorales
La date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle était fixée au 4 mars 2022. Vous avez jusqu'au 6 mai 2022 pour vous inscrire pour les élections législatives. Pour les situations particulières (personne atteignant 18 ans, déménagement, acquisition de la nationalité française, droit de vote recouvré), il est possible de s'inscrire jusqu'au 10e jour précédant le premier tour de chaque élection.

Comment voter ?
Vous avez deux possibilités :
- Vous pouvez voter le jour du scrutin en vous rendant dans votre bureau de vote avec votre carte d'électeur et une pièce d'identité avec photo en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, carte vitale, permis de conduire sécurisé, carte du combattant, carte d'invalidité...). CNI et passeport peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.
- Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre dans votre bureau de vote, vous pouvez voter par procuration. Vous désignez alors une personne qui votera à votre place (le mandataire), selon vos consignes. Lors de cette démarche, l'électeur n'a pas à fournir de justificatif sur le motif de son absence.

2022 est une année de refonte, vous allez recevoir une nouvelle carte d'électeur quelques jours avant le 1er tour des Présidentielles.

LE VOTE PAR PROCURATION

Effectuez votre procuration en ligne via le site maprocuration.gouv.fr

Votre numéro de bureau est indiqué sur votre carte.
Attention : Le bureau de vote n°3 situé au Foyer des Anciens, salle Georges Laureau est définitivement transféré à l'école maternelle Pasteur.
Les bureaux baillacois seront ouverts de 8h à 20h.

PERMANENCE DE M. LE MAIRE

Jacques Alexis ouvre sa permanence sur rendez-vous afin de rencontrer les Baillacois, qui pourront ainsi faire état de leurs principales préoccupations. Elles auront lieu, **tous les quinze jours, le samedi entre 9h30 et 11h** à la Mairie.

Pour prendre rendez-vous, contactez son secrétariat au 01 30 80 07 62 ou par mail à *maire@mairie-bailly.fr*

Calendrier des permanences :
Samedi 9 avril
Samedi 23 avril
Samedi 14 mai
Samedi 4 juin
Samedi 18 juin
Samedi 2 juillet

LA DÉVIATION DE LA D307 À NOISY-LE-ROI ET BAILLY

Colette Le Moal, maire de Bailly, et Robert Brame, maire de Noisy-le-Roi, coupent le ruban de l'inauguration de la déviation de la N307, en présence de Marc Lauriol, député des Yvelines.

On sait l'interaction qui de tout temps a existé entre l'extension des voies de communication (routes, voies ferrées, liaisons aériennes, etc.) et le développement des villes et des régions. Nous en avons sur Noisy-le-Roi et Bailly un exemple significatif avec les aménagements de la Nationale 307 – devenue RD. 307 en 1991. Cette route, qui autrefois comptait parmi les axes conduisant en Normandie, n'avait plus depuis l'ouverture de l'autoroute de l'ouest qu'une fonction de desserte entre les localités de Saint-Cloud à Maule, principalement à des fins d'approvisionnement en fruits et légumes des villes alentour, expliquant les nombreuses exploitations agricoles dans nos communes. Autant d'activités et de modes de vie qui vont radicalement changer au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Perdant de son importance, la 307 doit compter avec les évolutions de la société : généralisation de la voiture, acquisition de résidences secondaires, création d'ensembles immobiliers et de zones pavillonnaires. L'activité agricole décroit, les exploitations cèdent la place aux espaces constructibles. La population augmente ; plus mobile elle utilise davantage de moyens de locomotion auxquels nos villages ne sont plus adaptés : les anciens habitants de Bailly et de Noisy-le-Roi gardent le souvenir des nuisances occasionnées par tout le trafic de voitures et de camions qui devaient les traverser. D'où la nécessité dans les années 1970 pour les maires des deux villes, Colette Le Moal et Robert Brame, et les autorités départementales, d'obtenir le contournement des deux villages par une déviation, première étape d'un aménagement de la route sur la suite de son tracé, vers Saint-Nom-la-Bretèche et au-delà. Après études et multiples projets dans les années 60 et 70, les travaux vont être réalisés pour l'essentiel entre 1979 et 1983, date à laquelle est inaugurée la déviation. Mais celle-ci n'a alors que deux voies et se retrouve vite saturée. Le doublement de la voie est opéré entre 1996 et 2003.
Désormais nos deux villages ont retrouvé la tranquillité et une indéniable qualité de vie. Quant à la route, devenue plus sûre par la poursuite des aménagements sur son tracé, elle favorise les échanges entre les localités voisines et le dynamisme des activités à l'échelle locale. Entre routes et urbanisation, dans nos parages comme partout ailleurs, le principe d' « action-réaction » n'est pas près de cesser !

Association Renaissance du Patrimoine.
contact@renaissancedupatrimoine.com

A.R.P. N-R-B
ASSOCIATION RENAISSANCE du PATRIMOINE de NOISY-LE-ROI RENNEMOULIN BAILLY

Médailles bénévoles pour les AVF

3 bénévoles des AVF Noisy Bailly ont reçu la médaille « Mérite Bénévole », qui leur a été décernée lors de la journée Mondiale du Bénévolat. Seuls 4 récipiendaires l'ont reçue dans les Yvelines. Elles récompensent leur long engagement associatif.

ACCOMPAGNER **VERS L'AUTONOMIE**

L'équipe d'E-maj accueille régulièrement des référents, des stagiaires mais aussi des jeunes en service civique. La structure en compte 7 cette année.

LE RÉFÉRENT

Un adhérent peut passer référent à 14 ans ou dès la 3e sous conditions. Il signe un engagement et devient le relais entre le terrain et l'équipe. Il est conscient des devoirs et des droits qu'il a. Nous travaillons sur un manuel du référent qui englobe son rôle, ses devoirs et ses droits. Il accompagne et informe les nouveaux adhérents.

LE STAGIAIRE

E-maj a accueilli son premier stagiaire fin 2021, en bac pro Gestion-Administration. Outre les missions liées à sa filière, chez E-maj, un stagiaire est sollicité pour participer aux actions de l'équipe, comme par exemple l'accompagnement des jeunes dans leur propre recherche de stage. Les stagiaires seront d'une aide précieuse au sein d'E-maj, en évolution et en développement permanents. Les stages que propose E-maj au sein de la structure peuvent concerner l'administratif, le social ou bien l'animation.

LE JEUNE EN SERVICE CIVIQUE

Depuis 3 ans, E-maj accueille également des jeunes en service civique. Ce dispositif a pour but d'encourager l'engagement de citoyenneté, objectif aussi suivi par E-maj. Le service civique offre l'opportunité aux 16 - 25 ans de s'engager de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général

Association E-maj
24, chemin du Cornouiller
78590 Noisy le Roi
01 30 56 61 04
emaj78.fr

IEM ROMAN, HÉROS D'UN DOCUMENTAIRE

Roman, 12 ans, pensionnaire de l'« IEM Le Château de Bailly » a été sélectionné comme protagoniste d'un documentaire.

La Société de Production Audiovisuelle « J2F Production », spécialisée dans les programmes TV dédiés à la famille, la jeunesse et aux documentaires de société, développe des modules sur les enfants en situation de handicap. Chaque module vise à présenter l'enfant à travers ses passions, ses activités, son entourage. Ces modules, produits en partenariat avec le Secrétariat d'Etat en charge des personnes en situation de handicap, sont diffusés sur la chaine « Gulli » et s'adressent à un public âgé de 6 à 12 ans. Roman, 12 ans, a été sélectionné pour incarner un des modules. Il souhaitait notamment mettre en avant l'école qu'il affectionne particulièrement. Le tournage a donc eu lieu lundi 8 novembre, dans un premier temps, dans sa classe, avec ses camarades pendant une leçon de mathématiques, puis, dans un deuxième temps, pendant son cours d'équitation dans le manège de l'IEM. Il n'y a donc eu aucune modification de l'emploi du temps habituel de Roman. Pour finir, une partie a été tournée à son domicile afin de filmer son quotidien auprès de sa famille. C'est avec grande fierté que nous avons soutenu Roman dans ce projet. Le film réalisé a été diffusé sur la chaîne GULLI mi-décembre.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE
Association depuis 1780

L'équipe d'animation a accueilli les enfants en mode « bienvenue en Chine »

Les artistes du spectacle « Douceur de Chine » ont séduit les enfants avec des danses…

ACCUEILS DE LOISIRS

Les vacances d'hiver sous le signe de l'Asie

Les enfants des accueils de loisirs ont découvert la culture asiatique au travers d'activités culturelles et ludiques durant les 2 semaines des vacances d'hiver.

Goûter chinois pour les enfants

Le spectacle d'ombres chinoises « Chat et tigre » a hypnotisé les enfants.

Les enfants ont travaillé collectivement sur la fresque d'un temple japonais.

… et des acrobaties.

André Pierrot COUVERTURE
Couverture - Etanchéité - Zinguerie
Isolation - Ravalement - Pose Velux
Traitement de toiture tuiles et ardoises
Traitement de charpente
GARANTIE 10 ANS GARANTIE DÉCÉNNALE
devis et déplacements gratuits
Notre show-room pour vous accueillir
30 Grande Rue 78160 Marly-le-Roi
01 30 61 44 64 / 06 49 71 02 19
Mail : ap.couverture.78@gmail.com
Site : www.ap-couverture-78.fr

Terre-Elec
Installation - Dépannage
Chauffage
Climatisation
Domotique
Électricité Générale
Interphone - Vidéophone
Alarmes - Automatisme Portail
DEVIS GRATUIT
40, rue de Fontenelle - 78160 MARLY-LE-ROI
Tél.: 01 61 30 01 93
terre.elec78@gmail.com

label vue
NOUVEAUTÉ
Prise de rendez-vous sur label-vue.fr
Place de l'Europe St-Nom-la-Bretêche
01 34 62 18 75
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

CHANTIERS MICHEL chauffage
Installation
Entretien
Chaudière
Pompe à chaleur
Adoucisseur
01 34 62 60 11
3, av. Regnault - 78590 NOISY-LE-ROI
chantiers-michel.chauffagiste-viessmann.fr
Spécialiste pompes à chaleur et chaudières
VIESSMANN De Dietrich FRISQUET

CULTIVONS LA PROXIMITÉ !
LES FERMES DE GALLY
RETROUVEZ LES PRODUITS DE NOS FERMES ET DE CELLES DE NOS COLLÈGUES
Le Marché, l'Épicerie, le Café, la Ferme Ouverte, la Cueillette
D7 Route de Bailly, 78210 Saint-Cyr-l'École • lesfermesdegally.com

BAILLY
EN DÉVELOPPEMENT

Marché

Chemin des moulineaux

École de la pépinière

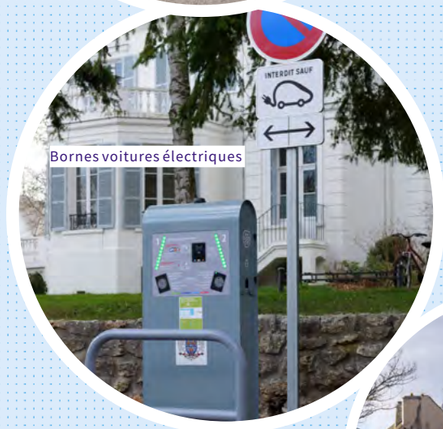

Bornes voitures électriques

Eric Verspieren
Maire Adjoint - Budget & Finance, Affaires générales & Développement économique

LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Les charges de fonctionnement : Malgré un contexte de prélèvements toujours plus lourds de l'Etat conjugué à une baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement, l'équipe municipale s'attache à ne pas augmenter la pression fiscale sur l'exercice 2022. L'endettement au 31/12/2021 est en baisse à 581 081 €. Il représente une charge de 136 € par habitant.

Outre les investissements récurrents en voirie et la rénovation du patrimoine communal, le budget 2022 verra le lancement notamment des opérations suivantes :

La halle du marché
Ce projet vise à construire une halle sur l'emplacement du marché, à réaménager le parking attenant et à offrir un espace multi-activités à la population.

La rénovation du chemin des Moulineaux
Enfouissement de divers réseaux, puis réalisation des travaux de voirie en 2023
L'installation d'une nouvelle borne électrique sur le parking de la Halte.

Les bâtiments publics
- Rénovation de 4 chaufferies, et installation d'une pompe à chaleur à l'ALSH Pasteur. Travaux de reprise de la toiture à l'école Pasteur
- Lancement des travaux d'isolation de la toiture et de la façade de l'école La Pépinière

Le programme de voirie
- Lancement d'une étude pour l'aménagement du carrefour et le stationnement aux alentours de la rue de Maule et Grand'Rue.
- Etude en cours sur le carrefour de la grille de Maintenon et des pistes cyclables associées.

Les espaces verts
- Engagement particulier sur le fleurissement afin d'obtenir la 3e fleur
- Projet de plantations d'arbres fruitiers en entrée de Ville.

Carrefour rue de Maule

Fleurissement

Sabrina Tourmetz
1er adjoint - Urbanisme & Habitat

ÉVOLUTION DE NOTRE TERRITOIRE

De nombreuses informations circulent concernant l'évolution de notre commune. Faisons le point

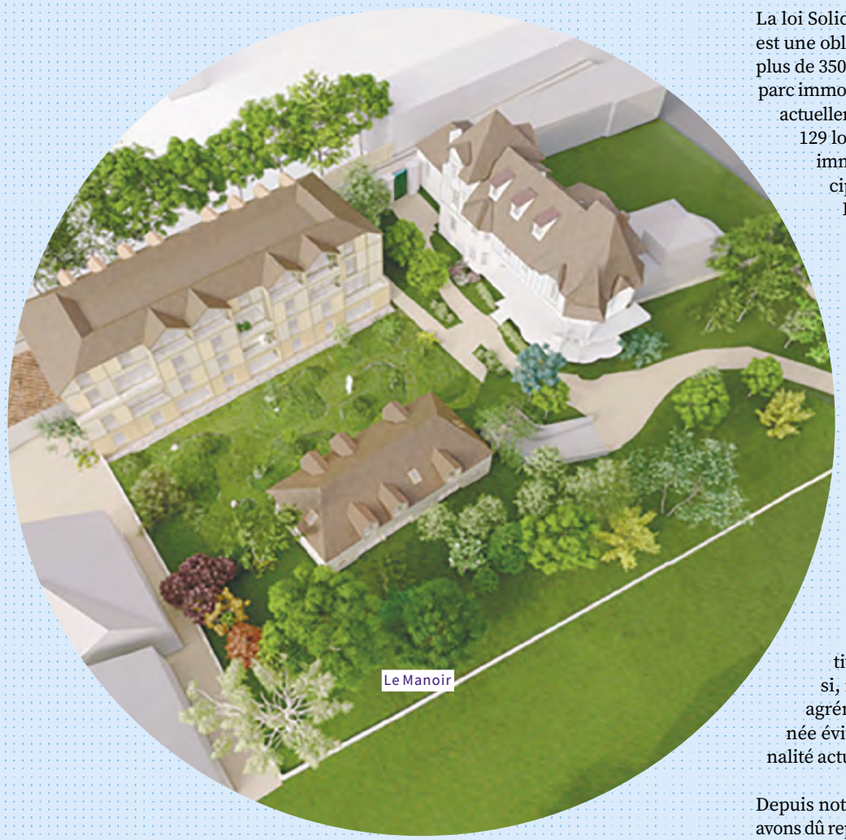

Le Manoir

La loi Solidarité Renouvellement Urbain est une obligation pour les communes de plus de 3500 habitants d'offrir 25% de leur parc immobilier en logements sociaux. Or actuellement, la commune est à 8%, soit 129 logements sociaux pour un parc immobilier de 1636 résidences principales.

Pour la triennale 2020-2022, la Préfecture nous a donné comme objectif la réalisation de 136 logements sociaux, qui devront faire l'objet d'un agrément d'ici octobre 2022.

Pour rappel, 78 logements sociaux ont été relancés sur la Triennale 2017–2019.

C'est un objectif que nous devons absolument tenir au risque de se voir à nouveau carencé (Perte du droit de Préemption, PLU modifiable...) et de voir notre pénalité augmenter significativement (En 2021, 115K€). Ainsi, notre objectif est d'obtenir les agréments nécessaires dès cette année évitant toute majoration de la pénalité actuelle.

Depuis notre arrivée en juillet 2020, nous avons dû reprendre chacun des projets pour activer l'obtention de permis de construire, pour lesquels des agréments avaient été obtenus en octobre 2019.

Si vous êtes intéressés par les questions relatives à l'évolution de notre commune et la nature des bâtiments, transmettez un mail à *urbanisme@mairie-bailly.fr*

Les images ne sont pas contractuelles.

Rue de Noisy
Bails Réels et Solidaires

TRIENNALE 2017 - 2019

MANOIR

Un travail approfondi a été mené avec le bailleur social Domnis et notre Architecte des Bâtiments de France (ABF) sur le choix architectural et sur la meilleure intégration du projet dans un secteur contraint. La réunion publique a eu lieu en septembre 2021 et les riverains directement concernés par le projet ont été reçus en mairie.

Projet Gare et résidence Sénior

RÉSIDENCE SENIORS

Nous avons relancé ce projet en levant le périmètre d'attente et en réalisant l'enquête publique nécessaire à l'obtention du permis de construire. Ce dernier, lancé il y a 7 ans, est un projet important pour l'évolution de la ville et attendu par de nombreux seniors baillacois. Il représente un lieu cohérent avec l'arrivée du Tram 13 et le développement de commerce de proximité sur la partie sud de notre territoire. À ce jour, le Permis de construire est en cours d'instruction et la réunion publique initialement prévue en janvier 2022 s'est déroulée le 10 mars pour des raisons sanitaires. Cette réunion publique s'est tenue en présence du promoteur (Les Nouveaux Constructeurs), leur architecte, le bailleur social (Versailles Habitat) et le gestionnaire de la résidence (Résid Etudes).

RUE DE NOISY

Ce programme a également fait l'objet de différents ajustements concernant la régularisation de l'emprise foncière et la typologie des logements. Les 24 logements privés, prévus initialement en location, seront proposés en accession sociale à prix maitrisé aux jeunes actifs Baillacois et Noiséens sous conditions de revenus. Les riverains concernés par ce projet ont tous été reçus en mairie, en présence du bailleur social afin de répondre à leurs questions et apporter des améliorations en matière de végétalisation.

TRIENNALE 2020 - 2022

SECTEUR CHAPONVAL

Le terrain situé au 9, rue Chaponval (anciensite Mercedes) a fait l'objet d'une préemption par l'EPFIF (Établissement public Foncier d'Île-de- France) en 2020. Ce projet, qui a fait l'objet d'une étude approfondie par la commune et le bailleur social DOMNIS, permettra d'y construire des logements pour des familles ayant des enfants en situation de handicap, pour des familles monoparentales en phase de resocialisation, ou encore pour des jeunes gens porteurs de handicap. L'habitat inclusif envisagé est une solution de logement pour les personnes recherchant une alternative à la vie à domicile et à la vie en établissement. Les habitants y vivent dans des espaces privatifs tout en partageant des espaces communs dans le cadre d'un projet de vie sociale assuré.

ENTRÉE DE VILLE

Porté financièrement par l'EPFIF, devenu propriétaire de 3 parcelles sur 5, la municipalité a l'ambition de créer une résidence sociale de 28 logements sur la route de Saint Cyr. Ce projet serait géré par les Résidences Yvelines Essonne.

UN DÉVELOPPEMENT URBAIN MAÎTRISE

Nous sommes conscients du nombre important de logements sociaux à construire afin de répondre au mieux aux obligations de la Loi SRU et aux besoins en logements sociaux de nos concitoyens. Il est toutefois important de rappeler que ces 200 logements portent sur deux triennales (2017 à 2022).
Obtenir l'agrément est un élément essentiel, c'est pourquoi les permis de construire et les financements doivent être obtenus d'ici la fin 2022.

Ces logements seront intégrés dans l'inventaire de la loi SRU une fois les constructions et livraisons effectuées.

Nous veillons pour chaque projet à l'aménagement optimisé concernant la circulation, le stationnement et l'environnement. La qualité architecturale des projets et la communication avec les riverains concernés constituent un impératif.

La modification 4 du PLU (Plan local Urbanisme), lancée lors du conseil municipal de décembre 2021, a pour objet l'évolution du secteur Chaponval incluant certains ajustements de manière à protéger d'autres secteurs à forte pression foncière car il est important de garder une maitrise des projets urbains.

VERS UNE CHARTE PROMOTEUR

Parallèlement, nous allons signer une convention avec le CAUE78 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), organisme qui nous accompagnera dans l'élaboration d'une Charte Promoteur. À ce titre, nous organiserons des groupes de travail regroupant une quarantaine de personnes, composés des membres du comité urbanisme et d'habitants. Volonté phare de notre programme, cette charte prendra la forme d'une convention signée par la commune et chaque promoteur.

Eric Verspieren
Maire Adjoint - Budget & Finance, Affaires générales & Développement économique

LES FONTENELLES LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA VILLE

« Le développement économique est l'un des 3 piliers de la politique d'une ville. La création de nouveaux logements, de commerces supplémentaires et l'arrivée du tram participent à cette dynamique. Aujourd'hui, nous présentons la zone d'activités des Fontenelles et mettons en lumière 3 de ses entreprises. »

Les entreprises baillacoises se concentrent sur la zone d'activités des Fontenelles. Elle s'étend sur 5000 m² de surface utile répartie sur 8 batiments. Elle comprend un tiers de locaux d'activité et deux tiers de bureaux. Cette zone, créée en 1980, est située au sud ouest de Bailly. Elle compte aujourd'hui 59 entreprises qui couvrent des activités dans des secteurs très diversifiés : activités immobilières, scientifiques et techniques, financières et d'assurance, administratives, artisanales, mais aussi dans les domaines du Commerce, de la Construction, de l'Information et de la Communication…
130 salariés travaillent quotidiennement dans la zone des Fontenelles. Cette zone d'activité est amenée à se développer avec l'arrivée du Tram 13. Des surfaces de bureaux sont encore disponibles.

RENFORCEMENT DU COMMERCE LOCAL

Les projets structurants pour la ville, telle la future résidence seniors va élargir l'offre de commerces ou de services de proximité avec la création de locaux supplémentaires.

LE PLUS GROS EMPLOYEUR

AXENA DESIGN
Fondée en 1989 par Christian Sturtzer, AXENA DESIGN est une agence de design, d'ergonomie et de développement de produits. Indépendante, elle crée des produits innovants pour le grand-public, des objets connectés, des produits professionnels dans le domaine médical, industriel, de la sécurité et de la défense.
contact@axena.fr

L'ENTREPRISE LA PLUS ANCIENNE SUR LA ZONE

ACOFEC
Acofec est un cabinet d'expertise comptable fondée par Philippe Dorléac.
acofec@wanadoo.fr

L'ENTREPRISE RÉCEMMENT INSTALLÉE

LDS Solutions
LDS Solutions accompagne les entreprises dans la digitalisation de leur structure en leur proposant un écosystème de solutions de dématérialisation, de téléphonie, et de stockage informatique.
contact@lds-solutions.fr

Denis PETITMENGIN
4e Maire Adjoint - Mobilités, Voirie & Travaux

Caroline BOUIS
Conseillère déléguée Jeunesse et Ruralité

BAILLY S'ENGAGE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

« Dans le cadre du Plan Climat Air-Energie-Territorial, déclinaison territoriale des objectifs nationaux de lutte contre le changement climatique, des ateliers et réunions publiques à Bailly, Noisy et Renne moulin vous permettront d'enrichir la réflexion sur les actions menées localement. »

Les diagnostics énergétiques des 4 principaux bâtiments communaux (2 écoles, mairie, théâtre) ont été réalisés et leurs conclusions permettront de prendre les mesures nécessaires à une optimisation de la consommation énergétique, en visant une réduction de consommation d'au moins 30 %.
La réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques passe nécessairement par une adaptation des habitudes de transport.

Promouvoir les circulations douces est donc un objectif majeur : l'Agglo prévoit de faire passer la part modale du vélo de 2 % à 9 % sur son territoire avec :
- Réalisation de 36 km supplémentaires de pistes cyclables
- Installation de 22 bornes de réparation vélo : une borne sera installée prochainement devant la bibliothèque.
- Création de stationnements sécurisés en gare et en ville

La commune prend toute sa place au sein de ces projets en étudiant :
- La liaison Nord Sud sur la RD7
- La liaison Est Ouest via la rue de Maule
- La liaison Bailly-Fontenay via les Moulineaux

Un autre objectif est de limiter l'usage des véhicules thermiques ; de nombreuses idées existent déjà mais elles doivent être étudiées :
- Équiper la ville de bornes de recharge pour les véhicules électriques
- Adapter les circulations de bus au nouveau Tram 13 reliant Saint Germain en Laye à Saint-Cyr L'École.
- Utiliser des bus électriques ou au GNV

QU'EST -CE QUE LE PCAET ?

Le Plan Climat Air-Energie-Territorial vise à mettre en place pendant 6 ans et **à coordonner des actions de lutte et d'adaptation au changement climatique.**

L'Agglo réalise un diagnostic en matière d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Elle y intègre les vulnérabilités du territoire, son potentiel de stockage carbone ainsi que les actions déjà existantes.

A l'issue du diagnostic, un plan d'action sera élaboré avec les communes et les différents acteurs de l'Agglo. Ce sera le cœur du plan climat et c'est lui qui sera évalué sur 6 ans.

Les champs d'action
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de polluants atmosphériques.
- Réduire les consommations d'énergie et favoriser la production d'énergies renouvelables locales.
- La coordination des réseaux énergétiques
- L'adaptation aux conséquences du changement climatique
- La préservation et la mise en place de puits de carbone
- L'économie circulaire

Partager vos idées en matière de lutte contre le changement climatique sur le site web de Versailles Grand Parc.

Vous souhaitez communiquer vos idées sur le sujet ou participer aux ateliers et réunions qui seront organisés ?

Transmettez vos messages via la plateforme citoyenne de la commune participons-pour-bailly.fr/projets/vos-idees.

VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

Eric Verspieren
Maire Adjoint - Budget & Finance, Affaires générales & Développement économique

Lucie CATROUX
Maire Adjoint
Famille & Solidarité, Petite enfance

L'OFFRE MÉDICALE À BAILLY

Un nombre croissant de Baillacois constate à juste titre l'insuffisance de l'offre de rendez-vous de la part de nos praticiens généralistes et la grande difficulté à trouver un médecin référent. Qu'en est-il exactement ?

La Municipalité a mis en place un groupe de travail composé d'un médecin, d'un pharmacien et d'une podologue dans le but d'analyser et de mieux appréhender la situation sur notre territoire.
De l'aveu même du Conseil de l'Ordre des Médecins, la situation médicale est extrêmement tendue sur le plan national et ne devrait guère s'améliorer avant 2030.
À cela plusieurs raisons :

- Une démographie médicale inquiétante, 20 % des généralistes ont plus de 65 ans et le nombre de nouveaux diplômés est loin de pouvoir compenser ces prochains départs.
- La profession évolue, les amplitudes d'exercice se réduisent notamment du fait des tâches administratives.
- Une première installation toujours plus tardive, en moyenne à 37 ans.
- L'aspiration à un exercice partagé au sein de maisons médicales permettant notamment une meilleure coopération, une plus grande facilité pour trouver des remplaçants, la possibilité de mutualiser les locaux, l'accueil, la sécurité.

- Les offres toujours plus fréquentes de « primes à l'installation » dans les zones de déserts médicaux.
- L'attraction des zones de villégiatures.

Ces multiples facteurs qui pour la plupart n'ont pas été anticipés sur le plan national, participent à la pénurie actuelle de médecins généralistes sur notre secteur.
Assez curieusement, avec ses 4 généralistes, Bailly fait figure de bon élève. La densité nationale de généralistes est de 1,2 pour 1000 habitants, elle est de 1,1 à Bailly et de 0,84 sur le territoire autour de Versailles. Elle tombe à 0,7 si nous prenons en compte le territoire de Bailly/Noisy avec 8 généralistes.
Interrogés, les médecins de notre Centre Médical des Chênes n'ont pas caché leurs préoccupations face à cette demande toujours plus importante notamment depuis le départ de 2 médecins à Noisy et leur désarroi face au mécontentement de certains patients.
Le recours au tutorat serait une piste pour accompagner des jeunes en cours d'internat de médecine générale et faciliter ainsi leur installation professionnelle. Nos médecins sont déjà mobilisés sur ce sujet.
Notre volonté est par ailleurs de tout entreprendre pour anticiper dès à présent le remplacement d'un de nos médecins à l'horizon 2023.

Le CCAS toujours en action

20 seniors ont participé à une formation tablette sur 5 semaines en début d'année. Financée par le PRIF (Prévention Retraite Île de France), elle sera proposée à nos seniors à nouveau l'an prochain.
Une formation sur la mémoire, nommée Pep's Eureka, composée de 11 séances, leur sera proposée du 14 septembre au 30 novembre 2022.
Le CCAS continue par son financement à aider les associations solidaires telles que le Secours Catholique, le Club des Anciens de Bailly, France Alzheimer, mais aussi Arcade Emploi et cette année nous aidons la Croix Rouge .

Réunion d'information mercredi 22 juin à 10h en mairie - Renseignements : *social@mairie-bailly.fr* ou 01 30 80 07 55.

Bah y'a Quoi ! CAFÉ ASSOCIATIF

Un lien social renforcé

Le lien social et le mélange des générations est au rendez-vous au Café Bah Y'a Quoi.
L'ouverture du café associatif en octobre a été un véritable succès, un vrai élan avec de nombreux bénévoles et le nombre d'adhérents ne fait que croitre.
Les soirées Beaujolais, apéritives du vendredi soir ainsi que les ateliers « transmission de savoir » type couronnes et décoration de Noël ou relaxation ont eu un vif succès.
Les prochaines semaines seront riches en ateliers de ce type : atelier nature (semis, fabrication de mangeoire à oiseau), atelier compost, atelier tricot, atelier yoga découverte, discussion en anglais avec les futurs bacheliers. Bref, le printemps sera riche au Bah y a quoi !

Retrouvez les horaires d'ouverture sur le site de la mairie.
Adhérez à l'association
cafe.asso.bailly@gmail.com

ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ DANS NOS ÉCOLES

Eve VON TSCHIRSCHKY
Maire Adjoint
Éducation, Citoyenneté & Handicap

Rentrée solidaire à la Pépinière...

L'école a participé à l'action de solidarité « Rentrée solidaire » organisée par l'association « Solidarité Laïque ». Ce projet consiste à mobiliser les enfants autour d'une collecte de matériel scolaire au profit d'écoliers d'un pays en crise.
Pour cette 21e édition, la mobilisation a bénéficié aux élèves du Liban. Au-delà de l'action solidaire, l'idée est de permettre aux élèves de réfléchir au droit universel à une éducation gratuite et aux inégalités dans le monde.
À cette occasion, les élèves ont étudié le Liban à travers sa géographie, son système scolaire, le mode de vie des Libanais. Les deux institutrices, Mmes Demeule et Pasqualotto, se sont notamment appuyées sur une jeune élève libanaise arrivée en septembre dernier. À travers ces apprentissages, nos élèves ont pu appréhender la notion des droits fondamentaux et des inégalités dans le monde.
Puis les élèves de CM1 se sont mobilisés pour la collecte de fournitures scolaires pour leurs camarades du Liban.

...Et au collège de la Quintinye

Les 48 élèves de la 5e2 et 5e5 du collège voulaient mener une action en faveur du développement et en particulier de l'éducation. Ils se sont impliqués dans le projet « Rentrée Solidaire ».
Après avoir fait plusieurs recherches sur la situation au Liban, les élèves se sont lancés dans des actions de communication. Ils ont par exemple réalisé des affiches et sont intervenus dans toutes les classes pour annoncer leur collecte. Celle-ci a eu lieu du 30 novembre au 7 décembre. Elle a été suivie d'une opération musclée de tri et de mise en cartons.
Eliane, une personne réfugiée du Liban à Bailly est aussi venue témoigner de la situation dans son pays. Elle a évoqué le prix élevé de certains produits et les pénuries. Elle a expliqué les difficultés que connaissent les écoles qui manquent de tout et conclu son discours par une phrase qui les a beaucoup marqués « Au Liban on ne vit plus, on survit ».
Enfin, deux élèves se sont rendues à la cérémonie de clôture et de remerciements du projet organisée par le département des Yvelines et l'association Solidarité laïque. Quelle fierté alors d'apprendre qu'avec 155 kg, le collège de la Quintinye était l'établissement scolaire qui avait récolté le plus de fournitures !

LES MATERNELLES SE MOBILISENT POUR LE TÉLÉTHON

L'école maternelle Pasteur s'engage pour la cause des enfants malades au côté du Téléthon. Cette année, contexte sanitaire oblige, cette tradition solidaire au sein de l'école a pris la forme d'une collecte de dons en échange d'objets créés pour l'occasion par les enfants et d'une tombola. La collecte associée à une collecte en ligne relayée sur la page facebook de la ville, a permis de récolter 1780 euros au profit du Téléthon, un record absolu pour l'école ! Merci à la ferme de Pontaly pour le panier gourmand, aux enfants et à leurs familles pour leur engagement dans ce beau projet solidaire.

Téléthon

UNE SÉCURITÉ, BIEN RÉELLE

« La sécurité à Bailly s'améliore. Les chiffres le prouvent. Le nombre de cambriolages et de vols en 2021 est en baisse de 33 % par rapport à 2020

Hervé DEWYNTER
Maire Adjoint
Conseiller délégué
Sécurité & Communication

Dans un contexte national qui voit globalement croître l'insécurité, nous constatons que les différentes mesures mises en place, en concertation avec notre police municipale et la Gendarmerie, ont contribué à l'amélioration de la sécurité dans notre commune :

- L'installation à des emplacements stratégiques d'un nombre croissant de caméras de vidéo-surveillance (8 caméras installées depuis 2020)
- Un renforcement des rondes sur l'ensemble de la ville ou des interventions ciblées selon les alertes remontées.

Il n'en reste pas moins que la vigilance doit être maintenue. 3 outils spécifiques sont à la disposition des habitants afin de prévenir ou alerter sur des faits d'incivilité :

- Panneau Pocket, une application de conseils, d'information et d'alerte en temps réel en lien avec la gendarmerie de Noisy Le Roi
- La plateforme citoyenne permettant entre autre de signaler tout type de problème dont les incivilités
- La plateforme Voisins Vigilants et Solidaires le site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre les cambriolages de manière simple et gratuite

Il est toutefois important de noter que ces outils ne se substituent pas au signalement des faits par le numéro unique 17,qui reste le réflexe primordial à avoir pour que la gendarmerie puisse agir le plus rapidement possible.

CONTRER LES VOLS À LA FAUSSE QUALITÉ

- Contre les vols à la fausse qualité, n'ouvrez jamais votre porte sans avoir préalablement demandé la carte professionnelle de la personne qui vous démarche.
- La gendarmerie met à la disposition des présidents de résidence un « correspondant sûreté » pour réaliser un diagnostic et donner des conseils pour améliorer la sécurité.
- Prévention contre le vol sur le marché

La gendarmerie a mis en place des rondes piétons pour assurer une présence et rassurer les clients et les commerçants.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Certaines rues de la ville sont limitées à 30 km/h. Des radars pédagogiques le rappellent aux usagers de la route. Pour la sécurité de tous, le respect des limitations de vitesse est fondamental. La Gendarmerie de Noisy-le-Roi a effectué en février des contrôles de vitesse pour rappeler cette règle à ceux qui traversent notre ville.

KARINE BOGDAN NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Karine Bogdan nous a rejoints en décembre mais semble être parmi nous depuis des années tant son intégration a été rapide. Après avoir travaillé pour les villes de Versailles, Fontenay-le-Fleury, Marly-le-Roi, et récemment pour la ville de Conflans-Sainte-Honorine, elle a également fait une incursion à VGP. Nous pouvons dire que notre nouvelle DGS connait bien les Yvelines et par là même de nombreux partenaires institutionnels de notre ville. Au départ, ses études étaient orientées vers le droit privé. Mais lors d'un salon étudiant, elle rencontre Franck Borotra, ancien président du Conseil Départemental, qui lui parle de l'attrait de la Fonction Publique Territoriale. L'appel du secteur public s'est ainsi fait entendre et elle a rapidement intégré les collectivités et réussi les concours administratifs. Son parcours varié, son expérience, mais également son bon sens, nous ont convaincus de ses atouts.

Bertrand Menigault
Maire adjoint à la Culture

EMPLOI

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? 2 associations locales sont actives sur le territoire pour vous accompagner.

ARCADE-EMPLOI

Pendant cette période inédite, ARCADE-Emploi continue ses activités auprès des demandeurs d'emploi, les ateliers ayant repris en présentiel en septembre dernier. Plus que jamais, toute l'équipe des animateurs professionnels se mobilise pour vous accompagner, ils mettent à votre disposition toutes leurs compétences avec une seule finalité : trouver ou retrouver l'emploi qui vous convient. Actuellement, de nombreuses offres d'emploi sont proposées et sont autant d'opportunités pour vous. Grâce aux 25 ateliers des différents parcours, ARCADE-Emploi vous permettra non seulement une réflexion approfondie et un accès aux outils de recherche d'emploi actuels, mais aussi un soutien tout au long du processus de recherche. Contactez-nous !

ARCADE-Emploi
01 30 56 60 81
arcade.emploi@gmail.com
arcade-emploi.com

ARCADE-Emploi

ASSOCIATION CADRE EMPLOI

Structure d'écoute, de conseil et d'accompagnement, ACE peut vous aider à rompre l'isolement et à mettre toutes les chances de votre côté pour vous aider à retrouver un emploi.

La méthodologie des 4 P

1. L'ambiance « Promotion » : groupe de 5 à 7 personnes maximum, ensemble tout au long du parcours.
2. Le Parrainage individuel et hebdomadaire dès le début du parcours et jusqu'à la signature d'un nouveau contrat, sans limite de durée !
3. Le Parcours structuré en 27 ateliers, à raison de 2 à 3 ateliers par semaine d'une durée de 2 à 3 heures chacun.
4. Le Profil des candidats : Des cadres, du plus ou moins expérimentés aux cadres dirigeants. Un peu plus de 50 % de nos candidats ACE ont 50 ans et plus les ¾ retrouvent un emploi salarié, dont 70 % en CDI. Les autres retrouvent une activité dans une structure de management voire en création d'entreprise.

Association Cadres Emploi
01 30 56 52 99
aceopc@wanadoo.fr
ace78.fr

ACE
Votre avenir est notre vocation

BRUNO BENTZ
UN PRÉCIEUX PASSIONNÉ

L'année du 500e anniversaire de la mort d'Albert de Gondi, il nous paraissait judicieux de présenter Bruno, qui fait un important travail de recherche et de fouilles sur le site du château des Gondi.

Bruno Bentz est professeur des écoles depuis 1985, il a longtemps été directeur de L'école de la campagne et de la forêt située à proximité du fort du Trou d'Enfer. II est également docteur en archéologie de l'université de la Sorbonne et passe une partie de son temps libre, notamment le mois de juillet, sur les chantiers de fouilles à la découverte du château de Noisy (bâti par Albert de Gondi et détruit sous le règne de Louis XV) dont l'emplacement se trouve aujourd'hui en forêt de Marly. Il connaît bien notre région pour avoir également dirigé des fouilles archéologiques sur le site du château de Marly et dans les jardins de Versailles.

Dans les années 2010, Bruno a été contacté par l'Association Renaissance du Patrimoine, il a donc visité le site à l'aide de plans et documents d'époque qui permettent de retrouver en pleine forêt l'emplacement du château et des différents édicules construits dans le parc. L'emplacement de la grotte semblait alors bien oublié au milieu de la végétation mais le terrain avait gardé l'empreinte du pavillon qui avait abrité le décor le plus somptueux de l'ancien jardin.

Les fouilles réalisées en 2017 puis en 2019, avec l'aide du Ministère de la Culture et de l'Office national des forêts, ont permis de mettre au jour les restes de la démolition qui, en 1732, a fait disparaître toutes les constructions du château. Parmi les vestiges, des ornements réalisés avec des milliers de coquillages, des rocailles de toutes sortes, des dorures, des sculptures en plâtre...

Avec son association OMAGE, il a réuni une équipe d'une dizaine de bénévoles pour réaliser les recherches. La découverte de la grotte n'est qu'une première étape car l'objectif est de mieux connaitre le château de Noisy dans son ensemble. L'originalité du parc à l'époque, est d'avoir été aménagé avec de vastes terrasses en paliers sur un terrain en pente avec des aménagements hydrauliques comme on n'en avait encore jamais eus en France. Très rares sont les grottes de ce type subsistant en France (par exemple au château de La Bâtie d'Urfé dans la Loire). Un siècle avant Versailles, les grandes eaux de Noisy surpassaient les jardins royaux de leur temps. Les fouilles ont montré que les conduites en plomb retrouvées sur le site dataient de l'origine du domaine, vers 1570. Au cours de l'été 2020, le pavillon de la machine qui fabriquait les jets de la grotte et des bassins a été fouillé, ainsi qu'un bassin au-dessus de la grotte. Puis en 2021, il a entrepris des fouilles à l'emplacement d'une mystérieuse grotte sèche.

LES PROJETS DE L'ASSOCIATION

En 2022, Bruno et son équipe entreprendront des recherches dans les ruines de la villa qui se trouvait sur les hauteurs dominant la très belle porte conservée à l'entrée de la forêt. Ce sera aussi l'occasion de célébrer le 500e anniversaire de la naissance d'Albert de Gondi avec les municipalités de Bailly et de Noisy-le-Roi. Ainsi, au fur et à mesure que les recherches avancent, nous redécouvrons l'histoire de ce château qui n'a pas fini de nous surprendre. Autour de son commanditaire prestigieux, apparaissent désormais les noms d'artistes majeurs de leur temps, le sculpteur Germain Pilon ou l'architecte Primatice qui pourraient avoir participé à la création du château.

Programme de l'année Gondi

16 ET 17 AVRIL

Animations et reconstitution historique, par Julien Masi et les Aventuriers de l'histoire

MAI
BIBLIOTHÈQUE DE NOISY

Exposition photos et/ou peintures des citoyens de la porte des gondi dans le cadre de l'anniversaire Gondi, nous proposons aux habitants de nos deux communes de participer à un concours. envoyez-nous avant le 15 avril 2022, vos photos, peintures et / ou dessins de la porte des Gondi. Les œuvres sélectionnées par le jury seront exposées. Par ailleurs, l'ensemble des œuvres reçues seront disponibles sur les sites de nos communes. Pour que cet événement soit une réussite, nous avons besoin de votre participation. À vous de jouer !

Envoyez vos photos, dessins ou peintures par email *culture@noisyleroi.fr* avec vos noms, prénoms et coordonnées téléphoniques en jpeg haute définition (300dpi)

Le saviez-vous ? Le château de Noisy est à cheval sur les deux communes de Noisy-le-Roi et Bailly, quant à la grotte artificielle elle est située sur la commune de Bailly. Un parcours éducatif (au départ de la porte de Gondi) avec des panneaux permet de resituer les principaux éléments du château et du parc des Gondi.

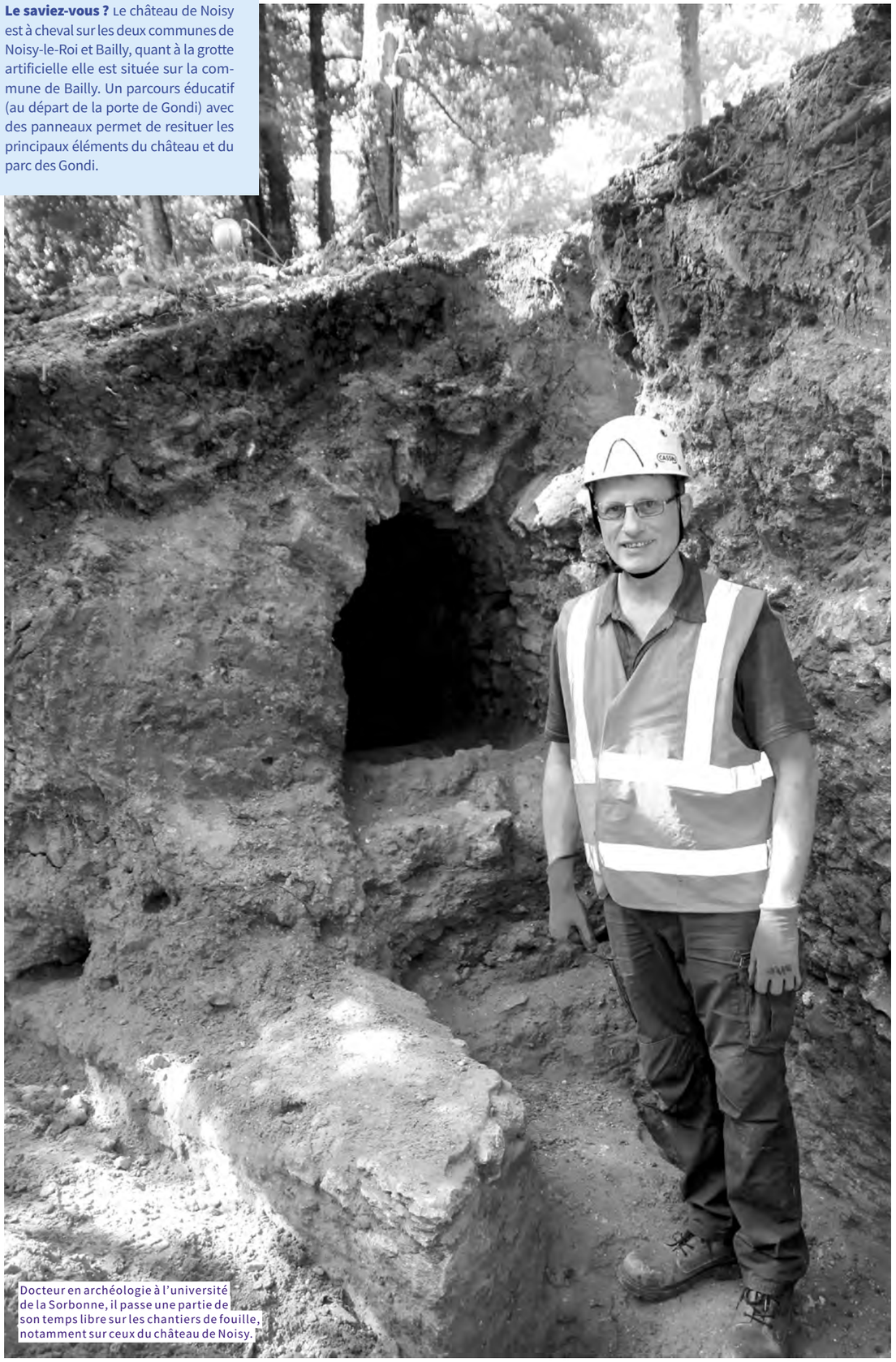

Docteur en archéologie à l'université de la Sorbonne, il passe une partie de son temps libre sur les chantiers de fouille, notamment sur ceux du château de Noisy.

SAVE THE DATE

TRAILS DE LA PLAINE

Un nouvel évènement sportif sur notre commune, « Les Trails de la Plaine », se déroulera le dimanche 15 mai 2022. Ce nouveau format prend le relais du Semi-marathon de Bailly-Noisy et a pour objectif de réunir largement les familles de Bailly, Noisy-le-Roi et Rennemoulin, ainsi que des communes limitrophes comme Saint-Nom-la-Bretêche, Villepreux et Fontenay-le-Fleury qui seront traversées. Les courses seront essentiellement sur pistes dans la Plaine de Versailles et, pour le 20Km, aussi dans la forêt de Marly-le-Roi.

Cet évènement a pour vocation de promouvoir 3 thèmes et de les faire découvrir à tous :

- L'activité physique en famille : 4 courses seront organisées, à la carte, pour tous et tous les niveaux : 1 km, 5 km, 10 km et 20 km pour les plus chevronnés ;
- Parcourir la Plaine de Versailles et y découvrir toutes ses richesses ;
- Mettre en avant les producteurs agricoles locaux.

1 € par inscription sera reversé au profit de l'association Un Pas Vers la Vie, qui œuvre pour donner aux enfants autistes et à leur famille, le droit à une vie meilleure.

Après ces années de crise sanitaire, le maitre- mot de cet évènement sera la convivialité en famille et entre amis.

Venez nombreux, en famille, pour participer à ce renouveau !

Après la course, il sera prévu un espace déjeuner festif dans l'enceinte du SIBANO.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 28 février 2022.
Plus d'informations sur trailsdelaplaine.fr
Association Olympique Bailly Noisy le Roi

Brèves

Stade du Sibano Le stade a de nouveaux horaires d'ouverture au public. L'enceinte du stade est accessible au public de 8 h à 20 h du lundi au dimanche.

Bridge-Club du Cèdre Le club organise des tournois officiels 5 fois par semaine aux Anciennes Écuries de Noisy. Vous aimez les jeux de carte ? Retrouvez-les chaque jour à 13h30.

noisylecedrebridge.club.ffbridge.fr/

Sport et générosité

Samedi 4 février, dans le cadre d'une action initiée par le District des Yvelines de Football, les jeunes joueurs du Standard Football Club de Bailly-Noisy-le-Roi se sont rendus disponibles pour sensibiliser la population et recevoir des denrées alimentaires pour l'association Les Restos du Cœur. Pilotée par Henri Adreit, cette action a été couronnée par un franc succès. Nous leur adressons nos vifs remerciements.

SIBANO
2 nouvelles recrues au service des Baillacois

Alain PELOSSE rejoint le Sibano en tant que Directeur du syndicat. Il aura à sa charge l'encadrement des services administratifs et techniques, la gestion de la relation transverse avec les communes et les associations, la mise en œuvre des projets de nouveaux équipements et la maintenance du parc existant. Alain a été éducateur sportif puis responsable du service des sports à la mairie de Jouy-en-Josas. Il a occupé son dernier poste, à la ville de Mantes-la-Jolie comme directeur des sports. C'est un passionné de trail, triathlon, natation, cyclisme et course d'orientation.

Aline DENORMANDIE prendra elle la fonction de gestionnaire. Elle aura la responsabilité d'assurer l'ensemble de la gestion financière du syndicat ainsi que celle des dossiers RH et administratifs. Aline a un parcours en entreprise et au sein d'institutions publiques dans les domaines de la gestion administrative et du contrôle de gestion. Aline est une pianiste de formation. Elle pratique également l'équitation, le tennis, le jogging et la randonnée. Nous leur souhaitons une belle réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Jacques Nicolas et Stéphane Moreau, présidents du SIBANO

LE YOGA UNE SOURCE D'APAISEMENT AU QUOTIDIEN !

Aujourd'hui, le yoga est plus pertinent que jamais, car il permet de faire face à la complexité de temps que nous vivons. Ses effets positifs sont innombrables : il permet de se recentrer et d'avoir un équilibre physique et psychique.

Apparu en Inde, il y a 5500 ans, le yoga s'est beaucoup développé ces dernières années en Occident et tout particulièrement en France (10 millions de français le pratiquent aujourd'hui). Le mot yoga vient du sanskrit « yuj » qui veut dire union, s'agissant de l'union du corps et du mental.

L'association Yoga et Méditation propose des cours de hatha yoga traditionnel et intégral, alliant le mouvement, la relaxation et la méditation. Formée en Inde, à la source du Yoga, je souhaite vous inviter à découvrir et à partager cette pratique traditionnelle.

Comment se déroule un cours ?

- **échauffement** mettre en condition le corps et canaliser le mental dans l'instant présent
- **enchaînement** des postures : dans un certain ordre, produisant un effet fluide dans le corps pour l'apaiser
- **respiration** il y a une relation directe entre le souffle et les émotions : lorsque le mental est agité, la respiration l'est aussi, lorsque l'on calme la respiration, cela a un effet sur le mental et les émotions
- **relaxation sonore** utilisation de bols tibétains et de carions pour permettre au mental de s'apaiser
- **méditation** à la fin du cours, dans le but de pouvoir réduire le nombre des pensées.

Au-delà de l'aspect « technique » des cours, il me tient à cœur de créer une communauté dans laquelle les gens se retrouvent, créent du lien, échangent, s'entraident… pour permettre un changement comportemental positif, durable, impactant sur votre développement personnel et celui de votre écosystème.

Delia Visan
Association Yoga et Méditation
Noisy-le-Roi – Bailly
yogadelia.com - 06 31 54 45 74

Amine JMEL
Graine de champion à Bailly

Amine Jmel est un jeune combattant amateur doté d'un mental exceptionnel et d'une lecture de combat assez rare.

Alternant en BTS négociation commerciale, le jeune Baillacois a, à 18 ans seulement, un palmarès époustouflant : il est invaincu en Pancras avec 11 Combats, un sport de combat antique, et déjà 3 fois Champion de France de la discipline en catégorie 61 / 65 kilos.

Amine a remporté en novembre dernier son 1er combat de Mixte Martial Art (MMA) devant plus de 1000 spectateurs.

Son prochain objectif est de gagner les Championnats de France MMA en 2022 et de devenir professionnel.

Du haut de ses 1m81 pour 66 kg, il ne manque pas d'ambition : il ne vise pas moins que les titres européens et mondiaux. Nous lui souhaitons de réaliser ses rêves et nous suivrons évidemment sa progression.

Jacques Nicolas
Maire-adjoint Sport et Associations

FOOTBALL

Tournoi masculin jeunes samedi 18 Juin 2022

- **Pelouse** 8 équipes U9 football à 8 H1, / et 8 équipes U 10 football à 8 H2.
- **Synthétique** 8 équipes U11 football à 8 S3/ et 8 équipes U12 football à 8 S4.

Tournoi Féminin dimanche 19 Juin 2022

- **Pelouse** 8 équipes U11 F football à 8 H1, / et 8 équipes U13 F football à 8 H2.
- **Synthétique** 16 équipes U18 F football à 8 sur S3 et S4.

Romain Bigot, navigateur partageur !

Dès le retour de sa Mini-transat, le navigateur partageait son aventure avec la jeune génération en diffusant aux écoliers de la Pépinière un petit montage de vidéos tournées lors de sa traversée et en répondant à la curiosité des enfants.

Dites 33 …

Comme 33e édition
des talents de BAILLY.

Du 9 au 17 avril 2022, réapprenons à sortir de chez nous !
Après confinement et couvre-feu qui nous ont obligés à annuler les Talents 2020 et 2021, la ville de Bailly et l'association Bailly Art et Culture ont le plaisir de vous accueillir à la salle Georges Lemaire. Cette manifestation bien connue des Baillacois revêt cette année un symbole particulier après tant de privations sur le plan culturel. En effet, la salle Georges Lemaire accueillera à nouveau les œuvres présentées par des artistes locaux. C'est parfois aussi l'occasion de découvrir les travaux méconnus de vos voisins. Peintures, gravures, photos ou autres sculptures seront présentées au public. Outre les prix du jury (merci à l'Eclat de Verre qui nous soutient fidèlement), un prix du public sera également décerné, il vous appartiendra donc de voter pour choisir votre œuvre préférée.
Venez nombreux rencontrer les artistes et admirer leurs œuvres en famille avant de confronter vos choix à ceux de vos proches.

Bibliothèque Bailly

Les Petits champions de la lecture sont de retour !

Ouvert à tous les enfants scolarisés en CM1 et CM2 en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-Mer, le jeu « Les petits champions de la lecture » offre un espace de lecture à des milliers d'enfants de tous horizons.

Le but du jeu est simple : encourager la lecture chez les plus jeunes en rappelant qu'avant toute chose, lire est un plaisir, et parfois même un jeu !

Cet automne, les enfants des classes de CM1 de Mesdames Pasqualotto et Demeule se sont inscrits et ont désigné leur petit champion de la lecture. Le 9 avril prochain, la bibliothèque, coordinatrice du concours, recevra les lauréats des écoles du département au Collège Jean-Baptiste de la Quintinye.
Les petits champions seront départagés, après une lecture à voix haute de 3 minutes d'un livre de leur choix, par un jury composé de professeurs, de jeunes acteurs amateurs et de professionnels du milieu du livre.
Souhaitons bonne chance aux élèves de l'école La Pépinière qui poursuivront leur route en concours régional voire national.

EMTBN
La section théâtre sur Scène

Forts du succès de leur précédent spectacle « Tranches de vie », les comédiens de la compagnie Gallyscène, présentent cette année la pièce phare d'Eugène Ionesco « La cantatrice chauve ».

Mise en scène par Christian Garcia Reidt, cette antipièce, comme se plaît à la qualifier l'auteur lui-même, dessine avec force humour et dérision la vacuité et l'absurde des relations humaines.
Mr et Mme Smith, un couple de la bourgeoisie anglaise (qui pourrait tout aussi bien être d'une autre nationalité) reçoit de façon très insolite les Martin, amis de la famille. Viennent se greffer à ce quatuor, une bonne farfelue et fantaisiste, ne rêvant que de poésie et d'un pompier surréaliste, passablement fanatique des feux (sous toutes ses formes) et d'anecdotes, qu'il distille avec gourmandise.
Chacun sans doute trouvera un écho dans la peinture drôle et sans concession de ces personnages, dont les silences en disent parfois bien plus que de longues phrases.
En première partie la troupe Gallyscène vous propose un mini spectacle (textes de Didier Jobart) dont l'humour absurde ravira grands et petits.

Les représentations auront lieu au théâtre de Bailly, 49, Grande rue à Bailly :
Vendredi 13 mai à 21h
Samedi 14 mai à 20h30
Et le Dimanche 15 mai à 17h30

GallyScène
Compagnie de l'EMAD Bailly-Noisy

Le 3e Art à la portée de tous

L'association les Z'artistes propose des ateliers de dessin et de peinture pour tous.

Pour adultes

Vous êtes isolé et vous aimez dessiner et peindre ? Retrouvez-nous tous les mercredis pour des ateliers en ligne via le logiciel Zoom. Vous pourrez apprendre de nouvelles techniques picturales : comment réaliser la mer, le corps en mouvement… le thème des cours vous est envoyé avant chaque séance par mail. Les 3 premières séances vous sont offertes.

En Juin, des séances pour adultes auront lieu au Vésinet (Bord de Seine, végétaux…), à la Défense (Perspective) et des stages à Giverny pour dessiner ou peindre à la façon des impressionnistes. Les ateliers pour adultes de la Maison de la Quintinye de Noisy-le-Roi rouvriront en septembre 2022. Nous aidons les candidats en école d'Art à monter leurs dossiers.

Pour enfants

Chaque mercredi entre 14 h-18 h à Bailly, nous proposons des ateliers enfants et ados.
Chaque 1re semaine des vacances scolaires, de 10 h 15 à 12 h 15 et de 14 h à 16 h (si l'atelier du matin est complet), des stages leur sont proposés à la Maison de la Quintinye, à Noisy-le-Roi (tarif 100 €).
Prochaines sessions : du lundi 25 au vendredi 29 avril, puis du lundi 11 au 15 juillet.

les.zartistes.nb@gmail.com
06 07 49 64 46
Facebook : Les z'artistes/Bailly Noisy Le Pecq La Defense Giverny/Dessin/Peinture

Le cinquantenaire du rond-point !

En 2022, l'Association du Rond-Point fête son 50e anniversaire.

Initialement appelée « le Rond-Point Féminin », car née de la volonté de quelques jeunes femmes nouvellement installées à l'Orée de Marly, notre Association n'a cessé de croître et de diversifier ses activités afin d'accueillir un public de plus en plus large, adultes et enfants en devenant tout simplement le Rond-Point.
Malgré ces deux années marquées par la Covid, notre Association est toujours vaillante et maintient tous ses ateliers car au-delà de l'apprentissage de telle ou telle activité, le Rond-Point représente un lieu d'échanges et de convivialité pour nos adhérents, plus que jamais nécessaire durant cette période difficile.
N'hésitez pas à consulter notre site internet rondpoint-asso.fr où vous retrouverez l'ensemble des activités culturelles et créatives proposées.
Quelques places sont encore disponibles pour les ateliers :
- Peinture sur Porcelaine
- Réfection de sièges
- Reliures

www.rondpoint-asso.fr
Association.rondpoint@gmail.com
01 30 56 61 29

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE RICHE AU THÉÂTRE

D'avril à juin, la programmation culturelle baillacoise sera riche. On vous attend nombreux et nombreuses au théâtre et sur les manifestations à venir.

En pleine mer
Du théâtre caustique

1 avril à 20 h 30
L'œuvre de Slawomir Mrozek proposée par la compagnie « le Saut du Tremplin » est caustique. Après un naufrage en mer, un Petit, un Moyen et un Gros se retrouvent sur un radeau, affamés et sans espoir. Ils décident alors de faire une campagne électorale pour désigner l'un d'eux, qui devra se laisser manger. La lutte pour la survie prendra une voie démocratique, ou pas...

Adulte : 23€
Tarif réduit (demandeur d'emploi, moins de 18 ans) : 18€
Réservation en ligne.

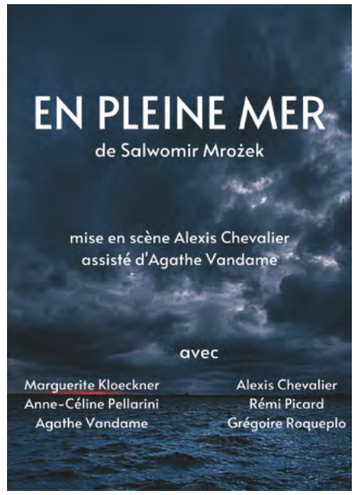

LUIGI
Il dompte les tigres, mais pas les tigresses…

9 avril à 20 h
Cette pièce écrite par Myriam Le Fur, a la particularité d'être jouée par des gendarmes, anciens gendarmes et civils entourés d'une petite équipe de bénévoles.
Depuis le mois d'octobre, ils et elles sont tou(te)s à pied d'œuvre pour répéter, trouver les costumes, participer à la réalisation des décors, et bien d'autres choses encore... Nul doute, comédiens et public, allons passer un excellent moment. Donc Save the Date !

Adultes 12€
Réservation en ligne

VOS AUTRES RENDEZ-VOUS

Du 9 au 17 AVRIL
Les talents de Bailly : Découvrez les artistes locaux à la salle Georges Lemaire. voir page 24.

15 MAI
Baptême en voitures d'exception : Faites un tour dans une voiture de collection au profit des œuvres sociales du Rotary Club de Saint Nom La Bretèche.

22 MAI
Brocante : Je chine, tu chines, nous chinons...
Place du marché.

25 JUIN
Esprit guinguette à Bailly : animations, restaurations, buvettes, jeux, musique

La visite
Thriller théâtral

Samedi 11 juin - 20h30
La compagnie du Point du jour vous propose « La visite », l'histoire de la rencontre d'un homme et d'une femme. C'est le soir, ELLE est médecin psychiatre, IL n'est pas l'un de ses patients, IL n'a pas rendez-vous, est-ce juste une simple visite ?
Sur cette trame, un thriller autour d'un enjeu de pouvoir, de possession et de secrets enfouis dont ni les héros (ni les spectateurs) ne sortiront indemnes...
La pièce a obtenu un vif succès fin 2021 au théâtre de Bougival. Elle était déjà programmée à Bailly en 2020 mais la deuxième vague en a décidé autrement !
Victor Haïm, l'auteur de la pièce a remporté de nombreux prix notamment le grand prix du théâtre de l'Académie Française pour l'ensemble de son œuvre.

Réservation sur place.

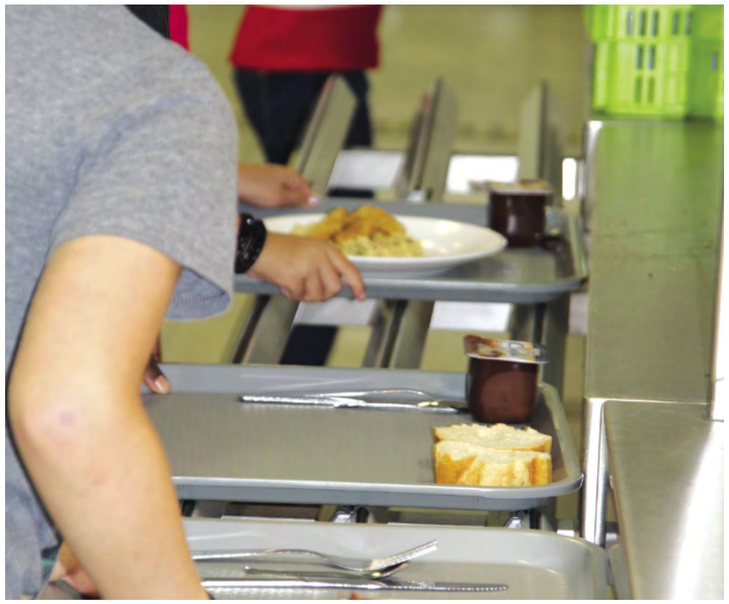

RESTAURATION SCOLAIRE : LES AVANTAGES D'UNE MUTUALISATION INTERCOMMUNALE

L'alimentation d'un enfant d'âge scolaire est essentielle pour sa croissance, son développement psychomoteur et ses capacités d'apprentissage.

Le temps du repas est l'occasion pour les élèves de se détendre et de communiquer. Il doit aussi être un moment privilégié de découverte et de plaisir.
Depuis 2018, les communes de Bailly et Noisy-le-Roi ont mis en commun leur marché de restauration scolaire en liaison froide* et elles s'apprêtent à reconduire l'expérience l'été prochain.
Ce sont ainsi plus de 122 000 repas qui sont servis chaque année aux enfants des deux communes !
Avec des exigences de qualité similaires et une continuité territoriale propice aux livraisons, le groupement de commande était un pas aisé à franchir. Outre le gain de productivité lié à la mutualisation des démarches administratives, ce groupement de commande contribue à la réalisation d'économies sur les achats car les prix unitaires varient en fonction des quantités commandées.

Prenant 4 ans d'avance sur l'obligation réglementaire, les communes de Bailly et Noisy ont souhaité favoriser la qualité nutritionnelle des repas servis aux élèves. Le cahier des charges commun prescrivait des obligations qui seront, a minima, reprises dans le futur marché :

- intégrer au minimum 1 élément différent chaque semaine issu de l'agriculture biologique ou labellisés dans la confection des repas
- privilégier des produits de qualité, de saison, faiblement transformés, avec un faible « bilan carbone » et dont le mode de production est le moins préjudiciable pour l'environnement
- intégrer le plus possible dans la confection des repas des denrées ou des produits favorisant les « circuits courts »
- limiter l'utilisation d'emballages, de suremballages ou de conditionnements peu, pas ou difficilement recyclables
- préférer des produits bruts faiblement transformés

* la gestion est assurée par une société de restauration collective : les repas sont préparés dans une cuisine centrale puis livrés sur site pour être réchauffés et servis aux élèves.

Les élus ont apporté leur aide à la pharmacie de Bailly lors des périodes de forte affluence dûe aux tests Anti-Covid.

Lancement des tests du Tram13

Représentation de l'École des Femmes dans le cadre du Festival Le Mois Molière.

Récital de piano à 4 mains par Nathalie Rode-Estelles et Caroline Fauchet.

Exposition sur l'évolution des moyens de transmission de l'information par Cultura Sciences.

Monsieur le Maire a remis la médaille de la famille à Mme Hélène Pontier.

Les élus à la rencontre des Baillacois sur le marché de Bailly.

Auditions des élèves de l'école de musique sur la scène du théâtre de Bailly.

Présentation de l'EMAJ et de son projet aux maires de Bailly et Noisy et aux élus.

Les seniors de la commune ont reçu leur Colis de Noël.

Concert du groupe Medium Douce dans le cadre du Festival Electrochic #6

LISTE BAILLY AVEC VOUS

Dans ce numéro du Bailly Info, la majorité municipale a souhaité faire un point le plus exhaustif possible, sur certains sujets importants, comme l'urbanisme ou l'offre médicale…

Pour les mener à bien, nous restons fidèles à nos valeurs et à la même méthodologie de travail : l'information, la transparence et la concertation :

- La concertation, n'a jamais été aussi intense depuis septembre dernier, avec 4 Conseils municipaux dont celui du 29 mars sur le budget, 3 commissions générales abordant tous les sujets impactant la vie communale, 2 réunions publiques relatives aux projets d'urbanisme : Manoir & Résidence Seniors. L'opposition est présente dans les comités consultatifs, CCAS et SIBANO et dispose des informations nécessaires.
- Par ailleurs, il en va de notre responsabilité d'optimiser la gestion de la commune, ainsi les cessions envisagées, ont pour objet, non pas d'équilibrer notre budget qui en 2021 présente une épargne communale significative, mais d'en garantir la gestion par nos Bailleurs sociaux, bénéficiant de moyens plus importants et d'augmenter le ratio de logements sociaux.
- Enfin, toujours dans un objectif de gestion rigoureuse, nous poursuivons les mutualisations appropriées avec la Ville de Noisy. Ce principe de mutualisation qui a fait ses preuves en terme d'économie d'échelle, ne doit pas être confondu avec une fusion, qui n'est pas à l'ordre du jour.

Liste Bailly avec vous

VOULEZ-VOUS VRAIMENT UNE HALLE COUVERTE AU MARCHÉ DE BAILLY ?

Le maire a décidé unilatéralement de construire au plus vite et sans concertation une halle au marché de Bailly.

- Or la halle ne figurait pas dans le programme distribué aux habitants. Seule une étude était mentionnée.
- Pourquoi une halle au marché ? Aucune contrainte légale n'oblige à le faire. Il serait plus urgent de traiter le problème du stationnement (suppression du parking des commerçants). Le coût de cette halle n'est pas annoncé mais il serait certainement supérieur aux 1 300 000 € provisionnés. Cela coûterait environ 1000 € par foyer baillacois pour une utilisation de deux demi-journées par semaine. Or un lieu abrité sans activité pourrait devenir un lieu d'insécurité pour les riverains.
- Le maire qui a clamé haut et fort que son mandat se fera dans la concertation avec les habitants serait bien avisé de les consulter non pas sur la façon de faire la halle mais sur le bien-fondé de ce projet. Rappel : les oppositions ont rassemblé 903 voix en 2020, contre 675 pour la liste du maire sur 3203 électeurs. Tous les Baillacois sont-ils inclus dans le « vous » de « Bailly avec vous » ?
- Et l'avis des commerçants et des clients de nos deux villes, comment a-t-il concrètement été recueilli ?

Dépenser les deniers des habitants sans concertation pour un équipement à la pertinence contestable nous parait critiquable

Liste Bailly toujours mieux

LE CABINET MEDICAL SACRIFIÉ AU NOM DE LA COUVERTURE DU MARCHE ?

L'extension du cabinet médical à l'étage est une nécessité, vouloir vendre ce dernier est une erreur.

Pour toute réponse aux interpellations des habitants, le Maire développe des arguments dilatoires éludant le fond : Il souhaite toujours vendre l'étage pour financer ses projets et n'a pas su anticiper le problème d'offre de santé.

Nous n'attirerons pas de médecins sans se donner les moyens de les accueillir.

200 nouveaux logements seront construits d'ici la fin du mandat impliquant de faire des choix en termes d'équipements, nos moyens financiers n'étant pas les mêmes.

Quelle est la priorité ? Une offre de santé élargie pour 300 K € ou un aménagement du marché pour 1,2 M € ?

Qu'a décidé le Maire ? Vendre 5 de nos 12 logements communaux pour financer ses projets dont un aménagement du marché dispendieux réprouvé par les commerçants.

Quelle est donc l'utilité ou l'urgence d'un tel investissement et d'un tel sacrifice ?

Que proposons-nous ?

- Renoncer à la vente de l'étage pour étendre le cabinet médical.
- Intégrer les 300 K € nécessaires au plan d'investissement et commencer à les budgéter.
- Consulter les habitants sur la vente des logements et la pertinence des projets

Un peu de bon sens ! Ne sacrifions pas l'essentiel à l'accessoire, voyons à long-terme, soyons pertinents et faisons confiance aux baillacois en les écoutant.

Liste Bailly réussit

CALENDRIER DES COLLECTES

Pour connaître votre secteur de collecte, les horaires et lieux de présence des permanences, contactez le numéro vert 01 39 66 30 00 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou consultez le site versaillesgrandparc.fr.

	HABITAT PAVILLONNAIRE	HABITAT COLLECTIF
LUNDI	Ordures ménagères	Ordures ménagères
MARDI	Déchets végétaux	
MERCREDI		Ordures ménagères
JEUDI	Emballages et papiers	Emballages et papiers
	Encombrants : 3e du mois	
VENDREDI	Ordures ménagères	Ordures ménagères
SAMEDI	Tous les 3e samedis du mois, avenue de l'Europe, Noisy-le-Roi, une « déchèterie mobile » est installée au centre technique municipal de 9h à 13h. Uniquement pour les gravats, les déchets électroniques et électriques et les déchets toxiques.	

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Alicia VIDAL ACHARD née le 14/12/2021
Andrea CAZANOU né le 28/12/2021
David CEU né le 17/01/2022
Nakson MADOU né le 06/02/2022

DÉCÈS

Christiane BELLOIS épouse PALCZAK, décédé le 19/11/2021
Pierre GRENIER, décédé le 30/11/2021
Dominique AMMAR, décédé le 01/12/2021
Janine MACZUGA, décédée le 05/12/2021
Renée YAW épouse HANNON, décédée le 12/12/2021
Gérard ALLERON, décédé le 26/12/2021
Guy RIVIERE, décédé le 31/12/2021
Peter TIMM, décédé le 17/02/2022

MARIAGES

Solenne BOLLORÉ et Damien RATINAUD le 22/01/2022

LA COMPAGNIE DU LIT

~~799€~~
569€

Dunlopillo®
matelas Nantes
en 140x190

LES
Festiliteries(1)
LA FÊTE DES PRIX

Du **07 MARS** au **10 AVRIL 2022**

Matelas DUNLOPILLO NANTES, Mousse Aérial et visco-élastique, Système No Flip (ne se retourne pas), garnissage mousse à mémoire, mousse de confort et ouate. Coutil Stretch100% Polyester. Fabrication française. (1) Offre valable sur une sélection de produits signalés en magasin et dans la limite des stocks disponibles.

VERSAILLES / LE CHESNAY
42 Boulevard Saint-Antoine - Tél. : 01 39 66 27 07

LACOMPAGNIEDULIT.COM/MAGASINS